AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Siège de la Circonscription:

Cité Administrative - 59048 LILLE Cédex - Tél.: (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21

Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES:

B.P. 355 - 62026 ARRAS Cédex - Tél.: (21) 23.09.35

Abonnement Annuel: 70,00 F

Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais

CCP: 5701.50 Lille

CPPAP. N° 533 AD - Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie - Directeur gérant: J. THIAULT

Bulletin n° 211 du 3 FEVRIER 1981

ARBORICULTURE FRUITIERE

TRAITEMENT D'HIVER ET DE PREDEBOURREMENT

Ces traitements permettent de détruire, lorsqu'ils sont correctement appliqués, une grande partie des formes hivernantes de nombreux ravageurs, directement ou indirectement, par le néttoyage des mousses, lichens, vieilles écorces qui leur servent d'abris. Réduisant la pression d'énnemis importants tels que : acariens, pucerons, psylles et, ils rendent possible un allègement du programme de traitement en cours de végétation. Lorsque la situation sanitaire est bonne et qu'il n'y a pas eu de problèmes avec un ou plusieurs ravageurs les saisons précédentes, le rythme annuel de réalisation ne s'impose pas, en particulier dans le cas des jeunes vergers. Pour les vergers agés, compte tenu de l'augmentation des "refuges" il y a lieu d'être plus prudent.

La réussite est liée à une pulvérisation copieuse (lessivage) et une application aussi tardive que possible, corespondant à une plus grande sensibilité des parasites. La limite d'emploi est imposée par la phytotoxité des produits utilisés pour les traitements d'hiver (application pendant le repos végétatif des arbres).

Par ailleurs, au cours de la taille, on s'éfforcera de supprimer le maximum d'organes nuisibles (rameaux chancreux, fruits momifiés etc...) de nettoyer les gros chancres et d'appliquer sur les grosses plaies un mastic désinfectant.

PRODUITS UTILISABLES PENDANT LE REPOS VEGETATIF.

Huile de pétrole : Asphyxiant les oeufs, les acariens hivernants, les cochenilles etc... Elles sont compatibles avec les produits cupriques (mais pas avec le soufre).

Dose : 2,5 litres de matière active par hectolitre; soit 2 à 4 litres de produit commercial par Hl.

- Ovipron (RSR)
- Euphytane (Sandoz)
- Pestoil 7 (Seppic)

Huiles jaunes : Huile de pétrole ou huile d'Anthracène (ou les deux) + D.N.O.C. (Colorant nitré)
Elles sont actives sur oeufs, cochenilles, larves diverses, psylles... L'action toxique du D.N.O.C. renforce l'action asphyxiante de l'huile.

- A base d'huile de pétrole. : Sovion hiver (sovilo), Dytrol 50 (Agrishell), Seppic verger (Seppic), volck hiver (Sopra).

- A base d'huile d'anthracène : Nitrugec (Phyteurop), Véraline 3 fluide (Pépro), Elgetiver (Truffaut), Umupuo traitement hiver (umupro).

Ces huiles ont une action nettoyante et décapante :

- A base des deux. : Seppic vigne (Seppic)

Doses : 2 à 3 litres de produit commercial par Hl suivant les spécialités.

Colorants nitrés : A base de D.N.O.C.seul
Action voir plus haut.

- Bonitrol crème (Bourgeois),
- Jackill crème (La Littorale).
- Sandoline A fluide (Sandoz),
- Nitricide 50 (Sedagri),
- Trifina (Pennewald),

Doses : environ 1 litre de produit commercial par Hl soit 600g de matière active par Hl.

Dérivé du phénol : Ils agissent sur formes hivernantes des acariens, des insectes, des champignons : Lysol 2 (Lysol Hoorman)

Doses : 4 litres de produit commercial par Hl soit 600 g de matière active par Hl.

PRODUITS UTILISABLES EN PERIODE DE PREDEBOURREMENT.

Huile de petrole + un insecticide. :

- Oléoparathion : de nombreuses spécialités. Elles sont ovicides mais surtout insecticides.

Doses : 95 g (Parathion ethyl) par Hl soit 0,5 litre à 1,5 litre de produit commercial par Hl. Suivant les spécialités.

- Cléomalathion : Huile umupro (umupro)

Doses : 3 litres de produit commercial par Hl.

- Cléoparation + lindane : Typholine gamma (Procida)

Doses : 1,5 litre de produit commercial par Hl.

Remarque : La combinaison avec un traitement cuprique (250 g de cuivre métal par Hl) permet une action fongicide et bactéricide complémentaire.

CAS DES PSYLLES.

Les traitements au D.N.O.C. sont éfficaces contre les psylles. Ils devront être realisés le plus tôt possible aprés les conditions climatiques favorables à la sortie des insectes. Aprés deux journées consécutives de beau temps avec des températures supérieures à 10°.

L'éfficacité des traitements couvre la période précédant les pontes à celle précédant les premières éclosions, la période d'intervention se termine avec celles ci, car cela correspond en régle générale avec l'apparition du risque de phytatoxicité sur les bourgeons.

Doses : 600 g de matière active par Hl. Spécialités à bases de D.N.O.C. ou huiles jaunes ajustées à cette dose.

On peut également utiliser les pyrethrinoïdes de synthése.

- Décamethrine : Décis (70 g de produit commerciale par Hl.)
- Fenvalérate : Sumicidin 10 (100 g de produit commerciale par Hl.)
- Permethrine : Perthrine, Ambush (35 g de produit commerciale par Hl)

Intervenir si possible avant les premières pontes.

Remarque : Pour les arbres à noyaux, réduire de moitié les doses préconisées. traitements d'hiver.

REABONNEMENT

Si vous n'avez pas renouvelé à ce jour votre abonnement pour l'année 1981, nous ne pourrons assurer la continuité des bulletins avertissements agricoles.

C.P.P.A.P. n° 533 A. D.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire

J.PETIOT